

FONDS INTERNE COLLECTIF « PRIVATE FUSION FUND » DOCUMENT D'INFORMATIONS SPÉCIFIQUE (DIS)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le fonds interne collectif « Private Fusion Fund ». Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce fonds et quels risques, coûts, gains et les pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer avec d'autres fonds internes collectifs.

Option d'investissement

Dénomination Fonds interne collectif – « Private Fusion Fund »

Initiateur du produit : Vitis Life S.A. Belgian Branch www.vitislife.com T. +32 2 246 27 71

Autorité de contrôle : Commissariat aux Assurances (CAA) – Grand-Duché du Luxembourg

Date de production du DIS : 06-06-2025

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste cette option d'investissement ?

Type

Cette option d'investissement est un fonds de placement interne collectif qui répond à la définition suivante : un fonds interne ouvert à une multitude de souscripteurs (type D), à savoir un ensemble d'actifs cantonné de Vitis Life S.A. ouvert à une multitude d'investisseurs. Les unités de ce fonds de placement ne peuvent être achetées qu'au travers d'un contrat souscrit auprès de Vitis Life S.A. – Belgian Branch.

Objectifs

Le fonds Interne collectif « Private Fusion Fund » vise une appréciation du capital à long terme. Le fonds interne collectif investit majoritairement dans un fonds alternatif qualifié également d'actif à liquidité réduite. Selon les conditions de marché, la répartition entre ces catégories d'actifs peut être amenée à évoluer légèrement. Afin de respecter cet objectif, le gestionnaire financier est mandaté en vue de gérer discrétionnairement les actifs du fonds interne collectif mais dans les limites de la politique d'investissement (répartition entre les classes d'actifs éligibles, répartition entre devises, possibilité d'investir dans des fonds alternatifs et/ou immobiliers,...). La période de détention recommandée pour ce fonds interne collectif est de minimum 7 ans.

Investisseur de détail visé

Ce fonds interne collectif est destiné aux investisseurs souhaitant obtenir un rendement élevé au travers des fonds de placement composant leur contrat d'assurance, acceptant un niveau de risque allant d'intermédiaire à élevé et capables de supporter des dépréciations de grandes ampleurs et fréquentes pouvant se traduire par une perte élevée du capital. Compte tenu des risques élevés inhérents à ce fonds interne collectif celui-ci s'adresse aux investisseurs disposant d'un horizon d'investissement de minimum 7 ans, ayant une bonne connaissance et une grande expérience d'investissement au sein des produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance, des marchés financiers ainsi que de chacune des classes d'actifs éligibles pour ce fonds interne collectif. Les investisseurs souhaitant investir dans un tel fonds interne collectif doivent pouvoir en comprendre toutes les caractéristiques et être capable d'en suivre les évolutions tout au long de la durée de leur investissement.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque (SRI) part de l'hypothèse que votre contrat d'assurance reste investi au sein de ce fonds interne collectif au minimum 7 ans. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie anticipée de ce fonds interne collectif et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque synthétique permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds interne collectif par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce fonds interne collectif enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés financiers ou d'une impossibilité de nous payer.

Nous avons classé ce fonds interne dédié dans les classes de risque de 5 sur 7 qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit les pertes potentielles liées aux futurs résultats du fonds interne dédié se situent à un niveau entre moyen et élevé et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce fonds interne collectif ne prévoit pas de protection contre les aléas des marchés financiers, vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi au sein de ce fonds. Il est en outre précisé que si les actifs sous-jacents au fonds interne collectif peuvent être investis dans des devises autres que l'EURO, vous êtes exposé à un risque de change qui n'est pas pris en compte dans l'indicateur de risque synthétique. Ce fonds interne collectif ne comporte pas de garantie contre le risque de crédit. Si la compagnie n'est pas en mesure de verser les sommes dues, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement (voir la section « Que se passe-t-il si Vits Life n'est pas en mesure d'effectuer les versements ? » dans le document d'informations clés du contrat d'assurance).

Scénario de performance

Les scénarios de performance ont été élaborés en conformité avec les exigences de la réglementation en vigueur. Ce que vous obtiendrez de cette option d'investissement dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne des indices de référence appropriés au cours des 13 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée 7 ans		1 an	7 ans (période de détention recommandée)
Investissement de 10.000 EUR			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts de tensions	2.168 EUR -78,27%	2.053 EUR -19,91%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts défavorable	8.692 EUR -12,86%	12.012 EUR 2,89%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts intermédiaire	11.364 EUR 13,93%	24.494 EUR 13,85%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts favorable	14.820 EUR 48,57%	49.750 EUR 25,93%

Ce tableau met en évidence les capitaux que vous pourriez obtenir sur une période de détention recommandée de minimum 7 ans, en fonction des différents scénarios, en supposant un investissement de 10.000 EUR. Les différents scénarios montrent comment cet investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres fonds interne collectifs. Les capitaux que vous obtiendrez dépendront de l'évolution des marchés financiers et de la durée pendant laquelle le contrat d'assurance sera investi au sein du fonds interne collectif. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où la compagnie d'assurance ne pourrait pas vous payer. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du fonds interne collectif mais pas nécessairement tous les frais dus à la personne qui distribue le contrat d'assurance permettant d'investir au sein de ce fonds interne collectif ou qui fournit des conseils à son sujet. Ces chiffres ne tiennent pas compte votre situation fiscale personnelle laquelle peut également influer sur les montants reçus.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend cet investissement ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez l'option d'investissement et du rendement de l'option d'investissement. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que :

- au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, l'option d'investissement évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans
Coûts totaux	0,28% soit 28 EUR	3,01% soit 301 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	0,28%	0,75%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend l'option d'investissement afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 7 ans
Coûts d'entrée	L'incidence des frais d'entrée du fonds interne collectif. Les coûts d'entrée sont indiqués comme "N/A" dans la colonne suivante étant donné qu'ils ne s'appliquent pas pour ce fonds interne collectif.	N/A
Coûts de sortie	L'incidence des frais de sortie du fonds interne collectif. Les coûts de sortie sont indiqués comme "N/A" dans la colonne suivante étant donné qu'ils ne s'appliquent pas pour ce fonds interne collectif.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Coûts de transaction	L'incidence des frais de transactions encourus lors des achats et ventes au sein du fonds interne collectif. Les coûts de transaction sont indiqués comme "N/A" dans la colonne suivante étant donné qu'ils ne s'appliquent pas pour ce fonds interne collectif.	N/A
Autres coûts récurrents	L'incidence des frais annuels prélevés au sein du fonds interne collectif.	0,25%
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	L'incidence des commissions liées aux résultats prélevées du fonds interne collectif lorsque celui-ci prévoit des commissions de surperformance. Les commissions liées à la surperformance sont indiquées comme "N/A" dans la colonne suivante étant donné qu'elles ne s'appliquent pas pour ce fonds interne collectif.	N/A

Ce fonds interne collectif est assujetti aux autres frais suivants : frais de calcul de la VNI/an (2.500 EUR HTVA).

Autres informations utiles

Ce fonds interne collectif est disponible au sein des contrats d'assurance commercialisés par Vitis Life S.A. - Belgian Branch. Ce document doit en conséquence être lu avec le document d'informations clés (DIC) du contrat d'assurance autorisant un investissement au sein de ce fonds interne collectif, document devant être remis à l'investisseur au sens de la réglementation. Sous réserve de revue ponctuelle, ce DIC est mis à jour au moins une fois par an.